



HAL
open science

Crise sanitaire, crise des lieux publics ? Une approche philosophique à partir de l'exemple des intérieurs publics

Céline Bonicco-Donato

► To cite this version:

Céline Bonicco-Donato. Crise sanitaire, crise des lieux publics ? Une approche philosophique à partir de l'exemple des intérieurs publics. Mathieu Berger et alii (dir.). La fabrique de l'infrastructure sociale, 2022. hal-04295911

HAL Id: hal-04295911

<https://hal.science/hal-04295911>

Submitted on 20 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Crise sanitaire, crise des lieux publics ? Une approche philosophique à partir de l'exemple des intérieurs publics

Céline Bonicco-Donato

Introduction

Dans cette contribution, je propose d'interroger les effets de la crise sanitaire sur les infrastructures sociales, en développant une analyse philosophique de ce que vous présentez dans ce séminaire comme des « intérieurs publics ». La peur de la propagation du virus a entraîné en France leur fermeture en raison de leur densité, de leur clôture et de la nature foncièrement relationnelle de leurs usages. Comment penser cette crise tant dans la manière dont elle questionne l'importance de ces espaces pour l'urbanité et la démocratie que dans le futur urbain qu'elle dessine ? Une réponse à cette question pourra être apportée en déterminant dans un premier temps la spécificité de ces lieux avec Peter Sloterdijk et Walter Benjamin : comment ces « sphères » invitent à penser un intérieur commun complexifient-elles la compréhension habituelle de l'espace public ? J'examinerai ensuite les différentes manières dont les politiques sanitaires ont pu s'exercer sur ces lieux, depuis la mise en place de dispositifs disciplinaires et sécuritaires jusqu'à leur fermeture, réactualisant ainsi l'alliance du savoir et du pouvoir envisagée par Michel Foucault¹. Enfin, puisque la crise désigne en médecine le moment critique et décisif où tout se joue, nous nous demanderons quel avenir peut être envisagé pour ces intérieurs publics.

L'angle général de ma réflexion sera de réfléchir à la façon dont la crise sanitaire que nous traversons met en crise ces infrastructures ou intérieurs sociaux (universités, médiathèques, équipements sportifs, centres commerciaux) en raison de leurs caractéristiques, spatiales et sociales. La clôture, la densité et la nature foncièrement et étroitement relationnelle de leurs usages les identifient comme des lieux de contamination et de circulation active du virus. Ce n'est donc pas leur caractère public en tant que tel qui les rend particulièrement problématiques, mais la nature de leur publicité. Cette dernière peut être caractérisée par trois qualités : (i) des contacts

¹ Foucault, M., 2004, *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France, 1978-1979*, Paris, Gallimard et Le Seuil, coll. Hautes études

étroits et prolongés (ii) avec des personnes inconnues (iii) dans un lieu clos. En France, on n'a pas interdit de se promener dans la rue, mais on a fermé les universités, les médiathèques, les piscines, les centres associatifs, les conservatoires, etc.

Ce qui différencie ces espaces des lieux publics ouverts où l'on noue des relations superficielles et éphémères à l'air libre, ce sont précisément ces deux caractéristiques que j'ai énoncées précédemment : (i) les contacts étroits et prolongés, et (ii) les lieux clos. La troisième caractéristique évoquée, à savoir les rencontres avec des personnes inconnues, permet pour sa part de différencier ces espaces de la sphère familiale et intime.

Dans un premier temps, j'aimerais interroger la spécificité du caractère public de ces intérieurs ou infrastructures sociales qui les rend problématiques en contexte pandémique. Je mobiliserai deux analyses philosophiques : celle de Walter Benjamin à propos des passages parisiens dans *Paris, capitale du XIX^e siècle* (1935), et celle de Peter Sloterdijk, philosophe allemand contemporain, auteur d'une immense trilogie, *Sphères*. Enfin, j'articulerai ces deux analyses à des réflexions personnelles, à travers l'analyse de quelques exemples concrets d'espaces publics fermés que je fréquente : une médiathèque municipale à Chambéry et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble.

Dans un deuxième temps, je m'interrogerai sur les politiques sanitaires en France: comment ont-elles d'abord modifié l'usage de ces lieux et leur caractère public, pour finalement les fermer ? Je m'appuierai sur les analyses de Michel Foucault sur le pouvoir disciplinaire et le pouvoir sécuritaire qui relèvent tous deux de la biopolitique, afin de comprendre les politiques sanitaires actuelles et la manière dont elles se déploient dans le design spatial des différents lieux.

Enfin, dans une dernière partie, qui conclura mon propos, je me risquerai à m'interroger sur l'avenir de ces lieux, sur les questions qui se posent tant à leurs concepteurs qu'à leurs usagers. Je sortirai de ma zone de confort, la philosophie, pour aller sur le terrain, ce qui me permettra peut-être de démentir Jean-Paul Sartre affirmant que les philosophes ont la plupart du temps les mains propres parce qu'ils n'ont pas de mains.

1. La spécificité du caractère public des intérieurs publics

La première caractéristique à la fois spatiale, mais aussi sensible de ces intérieurs publics que j'aimerais souligner est leur ambiguïté. Ce sont des espaces publics, mais dont l'aménagement va se rapprocher de celui des espaces privés et intimes, dans la mesure où ils sont intérieurs. Alors que les espaces publics comme les rues ou les places se caractérisent par leur ouverture, les infrastructures sociales ou intérieurs publics se caractérisent par un volume intérieur délimité par des parois : murs et plafonds, et par un seuil comme une entrée. Ce sont donc des « sphères » qui vont avoir leur propre climat ou leur propre atmosphère, indépendant du milieu extérieur et très stable puisqu'il est peu soumis aux variations. On aura dans ces lieux un climat artificiellement tempéré et confortable.

Pour bien faire comprendre cette idée, je souhaiterais vous citer quelques analyses de W. Benjamin sur les passages parisiens, types très singuliers d'architecture qui se développent principalement au XIX^e à Paris, mais qui permettent de mieux comprendre l'ambiguïté des équipements accueillant du public. Ces passages sont des rues couvertes par une verrière. Selon W. Benjamin (1935) : « Les passages sont des maisons ou des corridors qui n'ont pas de côté extérieur — comme le rêve ». Il parle de la « compénétration enivrée de l'intérieur et de l'extérieur ». L'auteur insiste sur l'ambiguïté des aménagements de lieux dans lesquels la rue fusionne avec l'appartement ou encore le salon. On y trouve une décoration intérieure, un revêtement au sol, un éclairage au gaz et, bien sûr, une entrée physiquement matérialisée par un seuil. Le réseau des passages parisiens va dessiner une autre ville que celle des rues découvertes. Une ville qui s'ouvre au flâneur « comme un paysage et [qui] l'enferme comme une chambre » (Benjamin, 1935).

Ainsi voit-on se dessiner une ville différente de celle des artères et des places, un espace urbain irréductible à celui envisagé par Georg Simmel ou Robert Ezra Park au début du XX^e siècle. Tous deux décrivent, en effet, la ville comme un espace du danger et de l'aventure, de l'ouverture et de la violence. Dans cette ville, à tout moment peuvent faire irruption l'événement, le heurt ou la liberté. Dans les passages parisiens, au contraire, nous sommes dans des endroits protégés et feutrés que l'on peut rapprocher de l'image de la coquille chez G. Bachelard (1957) dans *La poétique de l'espace*, qui parle de valeur de refuge. Nous sommes dans des lieux qui ont une atmosphère très particulière : séduisante, réconfortante et enveloppante que l'on va expérimenter dans la flânerie, où les éléments et les stimuli extérieurs sont amortis. On est plongé dans un climat artificiel où tout est tempéré. Benjamin déploie

ainsi une atmosphère régressive où l'apprêté de la ville, ses dimensions négatives sont mises entre parenthèses.

Je ne m'intéresse pas ici au jugement contrasté de Benjamin sur cette atmosphère qu'il qualifie de fantasmagorique, mais seulement à une de ses implications : l'on se sent dans ces passages comme « chez-soi », ce sont des lieux que l'on connaît, qui suscitent une impression de familiarité, où l'on se blottit. Pour Benjamin (1935), les passages et donc les intérieurs publics dessinent une ville-appartement où le citoyen trouve refuge comme dans un cocon ou dans l'utérus maternel. Les passages sont « des architectures où nous vivons une nouvelle fois oniriquement la vie de nos parents et grands-parents comme *l'embryon* dans le ventre de sa mère répète la phylogenèse » (Ibid.). Or cette image de l'utérus, comme premier intérieur protecteur que l'on connaît se trouve également chez un autre philosophe Peter Sloterdijk, philosophe allemand contemporain, qui considère que la vie humaine peut se comprendre de manière générale comme une constitution d'espaces intérieurs protecteurs, de sphères qui reproduisent et visent à prolonger l'espace utérin primordial.

Exister, c'est donc spatialiser en se construisant des espaces englobants qui délimitent le chaos. Selon Sloterdijk (1998, p. 31), « Nous sommes dans un extérieur qui porte des mondes intérieurs ». Je ne me prononce pas sur la pertinence de la proposition générale ni sur l'extension très large qu'il donne à la notion d'espaces puisqu'il parle aussi bien d'espaces physiques que d'espaces théoriques, politiques ou encore culturels (comme les systèmes métaphysiques : « la vie, la constitution de sphères et la pensée sont une seule et même chose »). Si je me méfie des systèmes trop englobants, je retiens néanmoins la pertinence de l'analyse de Sloterdijk à l'échelle des infrastructures sociales où effectivement la clôture et donc la délimitation de l'espace intérieur impliquent un brouillage du privé et du public, qui garantit un milieu protégé et protecteur, au climat tempéré et stable, filtrant ceux qui entrent. Pour cette raison, la notion de « sphères d'immunité » employée par Sloterdijk qui prolonge l'analyse de Benjamin sur les passages, me paraît particulièrement féconde pour penser la spécificité et l'ambiguïté du brouillage entre le privé et le public dans ces intérieurs publics.

Si l'on prend un intérieur public comme une médiathèque ou une bibliothèque municipale, on voit bien ce brouillage des frontières : il s'agit d'un espace public, mais dans lequel on enlève son manteau qu'on laisse sur un porte-manteau

comme lorsque l'on rentre chez soi, où on dépose son parapluie à l'entrée, et qui est aménagé comme un intérieur privé. Si je prends l'exemple de la médiathèque que je fréquente à Chambéry, on va trouver des lampes de bureau individuelles, des fauteuils et même des canapés confortables qui ne dépareraient pas dans un salon, on va même trouver des porte-manteaux recouverts d'une gaine tricotée main, clins d'œil aux plaids façonnés au crochet. Différents jeux sont mis à disposition pour les enfants avec des tapis au sol. Cette ambiguïté entre privé et public, espace ouvert au public mais aménagé comme un intérieur privé, peut également être trouvée à l'école nationale supérieure d'architecture où j'enseigne. Je pense à trois exemples en particulier : la salle du personnel agrémentée de tasses et de mugs que l'on pourrait avoir dans sa propre cuisine, tous différents et parfois ébréchés, une mezzanine meublée d'un piano et de fauteuils où l'on peut s'affaler, et les coins lectures de la documentation.

La deuxième caractéristique de ces intérieurs publics que j'aimerais souligner est la suivante : ce sont des lieux que l'on habite et avec lesquels l'on noue une relation émotive ou affective particulière. J'ai parlé précédemment de « chez soi » et je considère que l'on *habite* ces intérieurs publics plus que les espaces publics traditionnels, dans la mesure où « *habiter* signifie toujours se constituer une sphère », pour reprendre une formule de Sloterdijk. Dans l'argumentaire du séminaire, vous vous référez d'ailleurs à cette forme particulière d'infrastructures sociales que sont les *maisons* du peuple, on peut penser aussi à un autre type d'infrastructure qui existe en France qui se nomme « maison des associations » ou encore « maison de quartier ». Si j'emprunte cette définition de l'habiter à Sloterdijk, je la justifierai en me référant à la compréhension de l'habiter développée par Heidegger sur laquelle j'ai travaillé en lui consacrant un ouvrage en 2019, *Heidegger et la question de l'habiter*. Selon le philosophe allemand, l'existence humaine est travaillée par une inquiétude générale : on est jeté au monde par notre naissance dans un extérieur qui paraît inquiétant et étranger. C'est en habitant, donc en s'aménageant un espace délimité que l'on peut s'approprier et qui vient prolonger notre corps, que l'extérieur est apprivoisé. Habiter, dans cette perspective, c'est donc se construire un espace qui vient entourer notre corps et qui sert d'interface avec l'espace extérieur. Dans ces intérieurs publics, on se construit sa place dans laquelle on va se sentir comme chez soi. On remarque que les étudiants se mettent la plupart du temps à la même place dans un amphithéâtre, de même que les habitués de la médiathèque ont « leur table », ou que les parents des

enfants fréquentant le conservatoire municipal ont leur « espace d'attente ». Chacun d'entre nous a déjà éprouvé la force de la déception quand il trouve sa place occupée par quelqu'un d'autre. Je définirai donc l'intérieur public comme un corps architectural qui englobe, enveloppe ou encore épouse mon propre corps.

C'est en vertu de cette commune parenté entre mon corps et le corps de l'architecture que l'on va ressentir affectivement les espaces intérieurs. Je considère, en effet, que le ressenti affectif particulièrement fort dans ces lieux, est plus intense que dans des espaces publics ouverts. C'est une perspective que je développe dans mon analyse des ambiances, en me nourrissant à la fois des *théories de l'empathie* (notamment Heinrich Wölfflin et August Schmarsow, deux théoriciens allemands du début du XXe) et de la *psychopathologie d'inspiration phénoménologique* (Ludwig Binswanger dont les textes courent des années 1900 aux années 1950). Comment comprendre ce ressenti affectif de l'espace en mobilisant ces deux perspectives ? Mon propre corps est traversé par des affects qui s'expriment dans des dynamiques physiques, c'est-à-dire dans des manières de se tenir, dans des attitudes corporelles (détente ou tension, prostration ou extension, horizontalité ou verticalité). Lorsque je perçois ces dynamiques physiques en parcourant l'espace intérieur d'un bâtiment, elles viennent faire écho à celles que j'ai déjà éprouvées dans mon propre corps et elles suscitent les affects qui leur sont habituellement liés. Par exemple, dans la Médiathèque de Chambéry, on observe une magnifique hauteur sous plafond qui pousse à lever la tête. On peut parler d'une élévation du corps du bâtiment et d'une légèreté de son ossature qui rappellent ce que j'éprouve moi-même quand primesautière, je me sens physiquement appelée vers des sommets : c'est-à-dire la joie et la liberté. Donc la clôture de ces lieux permet de les penser comme des corps, et cette caractéristique spatiale renforcée par le travail sur les matériaux et l'aménagement intérieur, donne à comprendre pourquoi nous nouons une relation affective privilégiée avec eux. Ce sont des lieux dans lesquels la question des ambiances est particulièrement importante parce qu'ils impliquent tout particulièrement notre corps. Cela permet de saisir pourquoi nous leur sommes si attachés : ce sont des lieux qui nous donnent le sentiment de notre propre présence.

Cela nous permet de comprendre la fonction vitale de ces espaces pour des personnes dont le sentiment de soi est rendu problématique en raison de leur exclusion du jeu social. J'avais réalisé il y a maintenant plus de 10 ans une enquête sur une médiathèque parisienne, Jean-Pierre Melville, dans le XIII^e arrondissement à

Paris. Celle-ci était fréquentée par des personnes sans domicile fixe qui y développaient des adaptations secondaires, mais qui venaient avant tout y chercher chaleur et sécurité, un havre de paix. Démarche qui dépasse une simple exigence de confort, mais exprime plus fondamentalement un besoin de contenant pour ne pas se disperser et se perdre. J'envisageais alors la recherche de confort comme une quête de bien-être où le verbe être doit être pris au sérieux dans ses composantes existentielles. Je considère, en effet, que le soi qui a un chez-soi est enrichi. Ce dernier est une extension qui vient lui donner de la densité. Une enveloppe qui protège et permet au corps de s'éprouver, en développant des habitudes et donc en habitant, selon l'étymologie commune entre habiter et habitude. Mais alors dans cette perspective, leur fermeture dans la crise pandémique actuelle apparaît comme un véritable rétrécissement de notre horizon corporel et de nous-mêmes. Sloterdijk parle de « déficit immunitaire » pour les personnes isolées exclues des différentes sphères. Je parlerais pour ma part « d'amoindrissement et de dispersion de soi » pour insister, par contraste, sur la concentration et l'intensification de soi.

J'en viens à présent à la troisième caractéristique de ces intérieurs publics qui les distingue des espaces publics ouverts : la *nature de leurs usages*. En effet, les pratiques en leur sein excèdent ceux des espaces publics ouverts, comme le déplacement des piétons (qu'il s'agisse de flâneries ou de trajets efficaces) ou le jeu des regards magistralement décrits par Goffman sous le nom d'« inattention civile ». Ce sont, en effet, des usages qui peuvent être identiques dans leur forme à ceux qui se déploient dans la sphère intime et familiale, et ce, en raison des caractéristiques spatiales du lieu, ce qui permet de mieux comprendre la caractéristique précédente (le fait que l'on « habite » ces espaces). Ce sont des espaces dans lesquels il est possible de se détendre en relâchant son corps (dans une médiathèque, on trouve des canapés pour lire, des espaces pour écouter de la musique, visionner des films ou encore consulter internet). Ils abritent des activités que l'on pourrait faire chez soi, mais que l'on vient accomplir ici soit parce que l'on n'a pas de chez-soi et que ces activités sont gratuites (personnes sans domicile fixe qui viennent se reposer, se tenir au courant de l'actualité), soit parce que l'on cherche une forme de sociabilité particulière sur laquelle je reviendrai plus tard. On peut s'y préparer à manger et faire sa vaisselle (je pense à la salle du personnel, mais aussi à mon laboratoire à l'école d'architecture où je travaille où il y a un coin cuisine), se laver, se maquiller. Notons, par exemple, les bains-douches tels qu'on peut les trouver à Paris, mais aussi à Bruxelles ou encore à

Turin, à destination des SDF, des migrants, et de toutes les personnes mal logées avec un accès problématique à l'eau ou aux sanitaires.

Des usages donc qui relèvent de la sphère intime parce qu'ils touchent aux besoins du corps ou à son espace personnel, mais qui sont réalisés dans des équipements publics, donc partagés avec d'autres, ce qui les différencie de ceux se déroulant dans la sphère privée, dans lesquels on ne va pas avoir tout à fait le même relâchement. Ce sont des usages qui touchent à l'intimité, mais qui sont partagés avec des personnes que l'on ne connaît pas.

La quatrième caractéristique qui les distingue des espaces publics ouverts relève du type de relations sociales qui se nouent en leur sein. Elles ne relèvent pas de ce que Georg Simmel nomme la sociabilité dans *Sociologie et épistémologie*, à savoir les relations froides, superficielles et éphémères entre anonymes dans la grande ville, des relations qui se nouent sans raison précise, mais pour des raisons spatiales, au gré des déambulations urbaines. Des relations qui se configurent indépendamment de toutes caractéristiques objectives liées à leur être intime et à l'intérêt des citadins mis en présence.

Or comme nous l'avons vu, les usages de ces intérieurs publics ne relèvent pas de cette sociabilité. Ce sont des relations qui sont configurées par des caractéristiques objectives liées à notre être intime ou à des intérêts : besoins physiques, goûts particuliers pour les livres et les quotidiens, pratiques sportives ou culturelles, études spécifiques, etc. Ce qui implique que ces relations ne sont pas le fruit du hasard et qu'elles sont appelées à se renouveler. On recroise les mêmes personnes dans ces lieux parce qu'ils accueillent un public d'habités. Donc les relations ne seront pas nécessairement aussi chaudes que dans une relation amicale, mais néanmoins moins froides que dans la rue, et ce d'autant plus que l'usage des lieux dévoile notre être intime. À la piscine, il est difficile de se comporter face à quelqu'un que l'on croise régulièrement en maillot de bain et qui voit les avantages et les défauts de notre silhouette gracieusement surmontée d'un bonnet, comme devant un parfait inconnu. De même lorsqu'on attend son tour devant le micro-onde du laboratoire de recherche, en sentant les odeurs des différents plats. Même chose devant la personne de la médiathèque qui lit tout le temps le dernier numéro du journal local que je veux moi aussi consulter. Cela crée une forme de complicité. Un sociologue français, Stéphane Tonnelat (2016), parle de « communautés éphémères de situation » pour désigner le collectif formé par les piétons qui déambulent dans la

même rue ou par les passagers de la rame de métro. Pour ma part, je parlerai ici de « communautés situées d'usage », ce qui permet de comprendre leur fonction inclusive, à savoir qu'elles ne font pas seulement entrer dans une sphère des personnes qui étaient à l'extérieur, elles ne permettent pas seulement aux usagers de manifester une compétence sociale comme les interactions en face-à-face dans les espaces publics traditionnels, mais plus fondamentalement, elles offrent aux usagers la possibilité de faire valoir, sous la face générique, leur humanité par la mise en évidence de besoins fondamentaux partagés et de goûts ou de pratiques plus personnelles.

Si nous devons retenir deux points des développements précédents, ce serait les suivants : Les intérieurs publics doivent être qualifiés (i) d'espaces ambigus entre intérieur et extérieur, et (ii) d'espaces affectifs où l'on développe des usages intimes dans des équipements partagés, ce qui garantit des relations entre usagers qui excèdent la simple sociabilité.

On comprend dès lors leur fonction vitale pour la vie individuelle, la vie sociale et la vie démocratique, ce qui permet d'éclairer le sentiment de perte que chacun a ressenti lors de leur fermeture.

- Ils ont une fonction vitale pour la vie individuelle dans la mesure où ils réassurent le sentiment de soi, ce qui est crucial lorsque l'on n'a pas de chez soi, mais aussi lorsqu'on en a un car ils l'enrichissent par la confrontation avec une sphère qui est certes familière, mais plus diversifiée que celle du logement quotidien.
- Ils sont décisifs pour la vie sociale : ils garantissent, en effet, des relations inclusives et chaleureuses entre inconnus par le partage d'équipements permettant un usage non seulement commun, mais qui, de manière plus fondamentale, affirme l'humanité des usagers comme êtres de besoins biologiques ou plus sophistiqués.
- Enfin, ils ont une importance pour la vie démocratique parce qu'ils réalisent une égalisation des conditions dans l'espace physique, qui est certes insuffisante (et ce d'autant plus qu'elle se réalise à des échelles très micros et éclatées), mais qui peut servir de tremplin à une réflexion plus large sur l'espace social.

Pour faire comprendre cette dernière idée, j'emprunterai à Sloterdijk (2005) dans son introduction à *Ecumes*, le terme de « république des espaces ». En effet, on

peut rapprocher les intérieurs publics du type de sphères qui caractérise notre hypermodernité, à savoir une écume faite d'une multiplicité d'îles ou de capsules sans hiérarchie les unes avec les autres. La multiplicité d'équipements dans la ville dessine un autre espace urbain que celui de la place centrale et de ses ramifications. Si Sloterdijk ne préjuge pas du régime politique général de ces écumes de l'hypermodernité et insiste sur le risque de l'absence de centralité, de tout inclusif, la leçon que je retire de son analyse à l'échelle des infrastructures sociales et uniquement de celles-ci, ce sont les vertus politiques du réseau constitué dans un espace urbain par ces différents équipements : on trouve des sphères multifocales, multiperspectivistes et hétérarchiques, qui sont imbriquées les unes dans les autres et dessinent un autre espace urbain. Elles constituent *une république* au sens étymologique du terme, c'est-à-dire une chose publique dont on use en commun. On peut donc parler d'une nature spatiale de la république. C'est un espace partagé et usé en commun, un espace intégrateur où l'on se rencontre. On peut ainsi tracer un parcours depuis la *polis* grecque jusqu'aux « intérieurs publics modernes » qui marquent, à mon sens, moins l'éclatement de la république que sa pluralisation dans des espaces diversifiés. Ainsi, je propose de lire les intérieurs publics comme la condition écologique de la démocratie envisagée comme mode de vie.

2. Politiques sanitaires, politiques urbaines : une lecture foucauldienne

Ce sont les caractéristiques spatiales et sociales de ces espaces, à savoir la clôture, les interactions plus longues et moins fugaces que dans les espaces ouverts, la densité et la diversité des publics, qui les rendent problématiques au regard de la crise sanitaire. Ces infrastructures ont été le lieu, en France, de différentes politiques publiques justifiées comme participant d'une politique de santé publique. On a vu émerger un nouvel organe qui a eu un rôle tout à fait inédit dans la prise de décision politique, à savoir un conseil scientifique. Ce dernier avait un rôle consultatif, mais était associé au plus près des décisions politiques. Il y a eu un double mouvement. D'abord, de propositions du conseil scientifique vers le gouvernement et, ensuite, de justification des décisions prises par le gouvernement national par le recours aux conseils donnés par cette instance. L'avis du conseil scientifique est donc devenu un argument d'autorité, au nom de sa compétence, ce qui permettait au gouvernement de légitimer ses prises de position. On a vu le poids croissant pris par les experts au cours de la crise. Pour mieux comprendre ce dernier point, on peut se référer à cette alliance du

« savoir et du pouvoir » analysée par le philosophe Michel Foucault, notamment à propos du pouvoir psychiatrique et de l'hygiénisme. Dans *Surveiller et punir*, il écrit : « Il n'y a pas de relation de pouvoir sans constitution d'un champ de savoir, ni de savoir qui ne suppose et ne constitue en même temps des relations de pouvoir ». Et effectivement, c'est bien un tel balancier que l'on a vu se déployer : la constitution d'un champ de savoir que l'on pourrait appeler, celui de la santé publique, qui a accompagné la politique sanitaire et qui s'est traduit en politique sanitaire.

Dans cette perspective, nous pouvons parler d'un biopouvoir, en nous référant à la notion introduite par Foucault en 1976 dans *La volonté de savoir*. Dans ce livre qui est le premier tome de *l'Histoire de la sexualité*, Foucault considère que notre santé, nos corps physiques, notre vie biologique sont devenus des objets de préoccupation des gouvernants, des points sur lesquels s'exercent des relations de pouvoir, et ce aussi bien au niveau individuel que collectif. À partir de la fin du XVIIe, début XVIIIe, la santé est érigée en valeur politique, en norme désirable par rapport à toutes les pathologies. Il appartient au gouvernement de favoriser cette santé en contrôlant les individus et les populations. Foucault (1976) parle de « la santé et du bien-être physique de la population en général comme l'un des objectifs essentiels du pouvoir politique ». L'impératif de santé devient le devoir de chacun (responsabilisation des individus) et l'objectif général du gouvernement pour élever le niveau de santé du corps social dans son ensemble. Foucault rend compte de l'émergence de ce biopouvoir en termes économiques : un corps en bonne santé qu'il soit individuel ou collectif est un corps plus productif.

Ce biopouvoir va se déployer par des politiques natalistes et de vaccination, différentes stratégies de santé publique (enregistrement et signalement des pathologies, campagnes de prévention, etc.), mais aussi par la restriction d'un certain nombre de libertés fondamentales, au nom de cette norme hautement désirable qu'est la santé. Dans la crise que nous traversons, nous pensons à la restriction des déplacements en premier lieu, mais aussi à la fermeture des écoles, des équipements sportifs et culturels. Ces restrictions portaient sur nos relations sociales non seulement en fermant les lieux dans lesquels elles se déroulent, mais aussi en donnant un certain nombre de recommandations sur ce que nous devons faire à l'intérieur même de la maison : ne pas inviter, porter le masque au moindre doute. On peut relever une formule de Jérôme Salomon, haut-fonctionnaire français, directeur de la Santé, qui a provoqué une polémique en France comme une intrusion du pouvoir dans la sphère

intime : « À Noël, on coupe la bûche en deux et Papi et Mamie mangent dans la cuisine ».

De manière très intéressante et riche, Foucault distingue deux modalités du biopouvoir, selon qu'il s'exerce sur le corps des individus ou le corps de la population, le pouvoir disciplinaire et le pouvoir sécuritaire. Vous trouverez la mise au point la plus claire dans un cours qu'il a donné au Collège de France en 1977-1978, *Sécurité, territoire, population*. J'aimerais vous les présenter en insistant sur la manière dont ces deux modalités du biopouvoir en passent par un traitement différencié de l'espace. Ce dernier point peut, en effet, constituer une grille de lecture des différentes mesures qui ont été prises en France sur l'aménagement des infrastructures sociales.

Tout d'abord, quelques mots rapides sur la conception du pouvoir de Foucault. Ce dernier ne s'interroge jamais sur la légitimité du pouvoir (est-il juste ou injuste ?), mais toujours sur son efficacité, sur ses modalités de déploiement. Le philosophe propose une compréhension dynamique et stratégique du pouvoir en termes de relation. Il ne se pose pas la question de l'intentionnalité. Les relations de pouvoir se déploient selon leur propre logique qui dépasse la représentation des agents. Il n'y a pas de complotisme, mais une vision structurale des rapports de force. De manière générale, une relation de pouvoir, c'est ce qui agit sur, ce qui conduit des conduites. Une partie importante du travail de Foucault est de montrer que ce qui caractérise le pouvoir moderne à compter de la fin du XVII^e, du XVIII^e, c'est le passage d'un pouvoir qui punit après coup, qui sanctionne (pouvoir de la souveraineté, pouvoir de l'autorité), à un pouvoir qui se place en amont de l'infraction.

Nous pouvons noter, à sa suite, deux modalités distinctes du biopouvoir : (i) d'une part, il s'exerce pour empêcher l'infraction en surveillant les individus, c'est un pouvoir disciplinaire qui s'exerce sur les corps singuliers. Point également analysé dans *Surveiller et punir* avec l'école, l'usine, l'armée ; (ii) d'autre part, il s'exerce pour encadrer l'infraction en la maintenant à un niveau acceptable et tolérable en régulant la population. Autrement dit, c'est un pouvoir sécuritaire qui s'exerce sur un collectif. Les manifestations principales de ce pouvoir sécuritaire sont les politiques publiques de natalité, d'hygiène ou encore de lutte contre les épidémies.

Si le pouvoir souverain est discontinu et violent, les pouvoirs disciplinaires et sécuritaires sont continus et doux, mais cette douceur est gage d'efficacité. Le pouvoir disciplinaire normalise le corps, on peut parler d'une *biopolitique de la discipline des corps* et le pouvoir sécuritaire, lui, va optimiser la population, on peut parler d'une

biopolitique de la régulation des populations. Mais si les rapports de pouvoir passent à l'intérieur des corps qu'ils soient individuels ou collectifs, ils vont rencontrer la question de l'aménagement de l'espace. Ce biopouvoir joue un rôle stratégique majeur dans la mesure où les corps sont toujours spatialisés. Je vous cite un passage de son article « L'œil du pouvoir » écrit en 1977 : « Il y aurait à écrire toute une histoire des espaces qui serait en même temps une histoire des pouvoirs - depuis les grandes stratégies de la géopolitique jusqu'aux petites tactiques de l'habitat, de l'architecture institutionnelle, de la salle de classe ou de l'organisation hospitalière, en passant par les implantations économique-politiques. Il est surprenant de voir combien le problème des espaces a mis longtemps à apparaître comme problème historico-politique ».

Ce qui m'intéresse dans l'analyse de Foucault, c'est qu'il va montrer comment la configuration matérielle de l'espace, son architecture, son *design* permettent par capillarité le déploiement des relations de pouvoir sur le corps des individus et des populations. Dans *Sécurité, territoire, population*, il étudie deux plans de ville.

- A. Une ville disciplinaire avec une trame orthogonale semblable à celle de la ville américaine. Il s'agit de la ville de Richelieu qui est une ville créée ex nihilo au XVII^e siècle en Indre-et-Loire avec la répétition d'un module géométrique qui fonctionnalise à l'extrême chaque îlot. C'est une distribution hiérarchique et fonctionnelle des éléments par individualisation des citadins ou des formes urbaines, et qui immobilise des individus dans des lieux.
- B. La ville sécuritaire est analysée à travers l'exemple de Nantes où il ne s'agit pas seulement de déterminer des emplacements, de fixer des gens à leur place, mais aussi de garantir des circulations, celle des gens et des éléments pour éviter la stagnation et l'engorgement. C'est un aménagement qui s'efforce de réguler un milieu dans un cadre multivalent et transformable avec une réflexion sur les axes de circulation des différents flux, les espaces qui distribuent la population, etc.

Ces deux modalités spatiales du biopouvoir disciplinaire et sécuritaire permettent, selon moi, d'éclairer les différentes mesures qui ont été prises en France et qui sont allées jusqu'à la fermeture définitive des intérieurs publics. Il y a eu et il y a de nouveau un ensemble de dispositifs visant à casser les interactions dans les intérieurs publics et à isoler les individus pour éviter la propagation du virus. Parmi ces mesures, on note bien sûr le masque, mais surtout d'un point de vue spatial les

marquages au sol pour ralentir les déplacements, la distinction très nette entre les portes d'entrée et de sortie, la condamnation des assises côte à côte que ce soit dans les amphithéâtres à l'université, sur les canapés de la médiathèque, dans les vestiaires de la piscine municipale, ou encore sur les chaises de la cafétéria à l'école d'architecture. Des dispositifs visant à *isoler*, à *localiser* parce qu'ils viennent recouvrir l'espace des intérieurs publics d'une trame quadrillant les circulations, et à *surveiller*.

Si vous vous souvenez des caractéristiques de ces intérieurs publics, analysées dans la première partie, vous voyez comment ces dispositifs mettent à mal le rapport affectif au lieu, en entravant le déplacement en son sein. On ne va plus être dans une enveloppe protectrice où l'on est comme « chez-soi », mais dans un espace géométrisé et partitionné en sous-espaces de stationnement où l'on est simplement toléré. On est dans un quadrillage plus que dans un coquillage pour reprendre l'image de Bachelard. Ces mesures mettent à mal le type particulier de relations sociales qui s'y déploient, plus chaleureuses que la simple sociabilité. Ce ne sont plus des relations entre habitués, mais des contacts problématiques entre contaminés potentiels.

D'un autre côté, je m'intéresse à un autre ensemble de dispositifs que l'on peut rapprocher de la modalité sécuritaire du biopouvoir dans la mesure où ils visent moins à *isoler* les individus qu'à *réguler* les flux de déplacements des publics. On peut évoquer le fléchage qui a été utilisé pour minimiser les croisements en imposant un sens de circulation. Par exemple, au sein de l'école d'architecture il y a eu des réflexions sur la manière dont on devait éviter que les promotions d'étudiants se croisent dans les couloirs. On peut aussi noter la jauge de densité acceptable dans un lieu clos (marchés couverts, piscine) avec le comptage des personnes qui y entrent, la diminution des publics par deux (ex. les enseignements mi-présentiel, mi-distanciel), ou encore les attestations de déplacement. On peut parler d'un ensemble de dispositifs qui modifient là encore le caractère de ces espaces : la manière dont on s'y sent et le type de relations que l'on y noue, mais peut-être encore plus fondamentalement que les mesures disciplinaires, elles touchent à l'essence même de ces intérieurs publics qui est d'offrir un équipement public à chacun pour exprimer son humanité. On assiste à une forme de sélection par ordre alphabétique (à la fac) ou d'arrivée (à la piscine et à la médiathèque) qui transforme ces capsules inclusives en capsules exclusives.

3. Quel avenir pour ces intérieurs publics ?

La question qui se pose est de savoir quel avenir se dessine pour ces intérieurs publics dans le contexte pandémique que nous connaissons, même si les choses bougent si vite que l'arrivée du vaccin rend peut-être caduques nos inquiétudes et notre réflexion. Dans l'argumentaire du séminaire, vous posiez une alternative que je souhaiterais rappeler : « La pandémie Covid-19 annonce-t-elle une crise majeure des espaces communautaires et des équipements sociaux de proximité ? Ou invite-t-elle à reconsidérer leur fonction, leur utilisation, leur conception, leur aménagement ? ». Incontestablement, la pandémie oblige à repenser ces espaces et leurs usages, il ne s'agit pas de faire comme s'il ne se passait rien, le virus est une réalité qui tue directement et indirectement (je pense non seulement aux nombreux malades en réanimation, mais à tous ceux dont les interventions ont dû être ajournées en raison de la saturation des hôpitaux et, bien sûr, aux conséquences économiques et sociales), mais l'enjeu est de le faire en préservant ce que j'avais isolé dans la première partie comme importance vitale des infrastructures sociales pour l'individu, le social et le politique. J'emploie le terme de vie à dessin pour suggérer que notre vie humaine excède la vie strictement biologique, « la vie nue » pour reprendre une expression de Agamben (1997). Pour préserver leur importance vitale, ces espaces doivent continuer à accueillir les corps des usagers dans leur diversité, en leur permettant de partager des équipements communs pour affirmer leur humanité comme être de besoins. Ils ne doivent donc ni isoler les individus, ni les sélectionner, ni rendre la satisfaction des usages si problématique qu'on finit tout simplement par y renoncer (je pense au port du masque obligatoire pour les lecteurs de la médiathèque y compris lorsque l'on était assis seul à son bureau à plus de deux mètres des autres usagers, à l'impossibilité de se doucher après son bain à la piscine). C'est évident cependant que ces espaces doivent se *réinventer*, mais tout en restant fidèles à ce qu'ils sont.

Parmi ces modalités de réinvention, je ne crois pas du tout à l'alternative que constituerait l'utilisation d'espaces virtuels en ligne, une des possibilités ouvertes par l'argumentaire du séminaire sous forme de question : « L'infrastructure sociale peut-elle se réinventer face à la pandémie, grâce à des solutions basées sur la technologie, le design, le comportement social, le mode de gestion, ou par l'utilisation d'espaces virtuels en ligne ? » Si vous m'avez bien suivie, vous comprenez aisément pourquoi : la valeur de ces espaces tient à leur intériorité paradoxale qui mobilise le corps. D'une part, c'est l'enveloppement physique du corps par le corps architectural qui produit

l'attachement affectif à un lieu que l'on habite d'une manière certes moins intime que son logement lorsque l'on en a un et c'est cet enveloppement physique qui permet au soi de se rassembler. D'autre part, c'est l'engagement du corps dans l'expression de certains de ses besoins les plus élémentaires (se réchauffer, se laver, se détendre, manger), mais aussi plus sophistiqués (loisirs, culture) qui permet non seulement de s'affirmer dans son humanité et sa vulnérabilité, mais aussi de nouer des relations entre inconnus avec une coloration toute particulière. La mise en place de l'enseignement à distance dans le supérieur fait mesurer ce que l'on perd quand les universités sont physiquement fermées et que nul espace virtuel ne peut compenser. Un cours, ce n'est pas seulement un contenu théorique, mais aussi une (re)connaissance progressive des étudiants entre eux, des étudiants par leur enseignant et inversement, par le partage d'une situation spatiale qui crée un climat de confiance. De même, la mise à disposition de ressources électroniques dans les médiathèques ne remplace pas la fréquentation du lieu et tout ce qui se joue dans les marges des usages officiels ou plutôt dans la manière dont il se déploie dans un cadre spatial qui implique d'autres usagers. À mon sens, il convient de maintenir des protocoles de distanciation, mais en éloignant les assises plutôt qu'en les condamnant, de développer des aménagements spatiaux qui contribuent à diminuer la densité des lieux (repenser la largeur des espaces de circulation, des entrées et des sorties), ce qui revient à offrir plus d'équipements, de réfléchir à des matériaux simples à nettoyer et à désinfecter, d'augmenter l'amplitude horaire d'ouverture. D'une part, ces protocoles et ces aménagements ne doivent pas isoler, mais simplement éloigner tout en permettant d'interagir. D'autre part, ils doivent rendre les usagers partie prenante de cette stratégie thérapeutique plutôt que de les infantiliser de manière autoritaire. C'est sur ce point, celui du comportement social, des relations entre gouvernants et gouvernés et du mode de gestion, que j'aimerais insister en tant que philosophe et maître de conférences en sciences humaines et sociales. Je renvoie sur la question du comportement social au texte d'une militante historique d'Act-Up, une association militante de lutte contre le sida, Gwen Fauchois qui fait un parallèle, toute proportion gardée bien évidemment, entre la pandémie de la COVID-19 et celle du VIH. Elle rappelle qu'en dehors des politiques publiques, c'est avant tout la mobilisation de la communauté homosexuelle qui a été déterminante dans la freination de l'épidémie. Je la cite : « la communauté SIDA avait appris qu'être solidaire les uns des autres, c'était de ne pas se toucher, prendre des précautions. [...] Nous avons su et dû ne pas

attendre l'État pour organiser des réponses à notre échelle. Nous savions la nécessité de prendre soin de soi pour ne pas transmettre à d'autres y compris des pathologies bénignes pour nous, mais potentiellement graves pour nos amis immuno-déprimés. Nous savions respecter les mesures de précautions élémentaires, ne plus nous embrasser s'il le fallait et quand il le fallait et célébrer la vie néanmoins. Nous savions faire leurs courses, leurs dîners, leurs lessives si besoin. Nous pouvons nous inspirer de ces expériences. Des savoirs et solidarités populaires. Des savoirs de ceux qui savent d'abord devoir compter sur eux-mêmes. »

Je crois fondamentalement qu'il est non seulement possible, mais aussi nécessaire de mobiliser les usagers que nous sommes comme des *acteurs* et non seulement comme des *sujets* des politiques sanitaires. Pour cela, il faut faire appel à notre *intelligence* plutôt que d'imposer des mesures de manière autoritaire qui souvent sont poussées à l'excès par précaution, faire appel aussi à notre *sensibilité* à l'autre (il s'agit de prendre soin des autres, et soin de soi pour les autres, donc faire l'effort même avec un masque et avec la distance physique d'être attentif à l'autre, dans ses gestes, ses paroles et surtout son regard, faire l'effort de regarder malgré tout), et de *faire confiance aux citoyens* que nous sommes en sollicitant notre sens de l'intérêt commun qui ne doit pas être opposé à l'intérêt individuel. Pour cela, je crois profondément à la participation des usagers au bon fonctionnement de ces infrastructures sociales que j'ai présentées. Elles ne pourront continuer à fonctionner et à jouer leur rôle vital pour l'individu, le social et la démocratie que si leurs usagers *réfléchissent ensemble* aux manières dont ils peuvent s'éloigner les uns des autres sans renoncer à partager des équipements en commun et à interagir.

Non pas *éloigner* pour isoler, ce qui relève d'une politique autoritaire et unilatérale, mais *s'éloigner* pour *continuer à être ensemble* où le verbe pronominal implique la participation des publics et la formulation de propositions concertées et différenciées en fonction des situations à chaque fois singulières dans lesquelles l'on se trouve. J'oppose donc au biopouvoir disciplinaire ou sécuritaire une autre modalité du pouvoir : un *zoe-pouvoir* puisque « zoe » en grec désigne la vie humaine dans toute sa complexité, ce que l'on peut appeler l'existence, par rapport à la *bios* qui renvoie à la simple vie biologique. Je plaide pour un pouvoir qui prend soin plutôt qu'il ne discipline ou sécurise et dont la traduction spatiale se matérialise par des espaces du côtoiement et du frôlement, sans fusion ni bousculade.

Références

- Agamben, G., (1997), *Homo sacer. Le Pouvoir souverain et la vie nue*, Paris, Seuil.
- Bachelard, G., (1957), *La poétique de l'espace*, Paris, Les Presses universitaires de France.
- Benjamin, W., (1989 [1935]), *Paris, capitale du XIX^e siècle*, Paris, Cerf.
- Bonicco-Donato, C., (2016), *Archéologie de l'interaction. De David Hume à Erving Goffman*, Paris, Vrin.
- Bonicco-Donato, C., (2019), *Heidegger et la question de l'habiter. Une philosophie de l'architecture*, Marseille, Parenthèses.
- Foucault, M., (1975), *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard.
- Foucault, M., (1976), *Histoire de la sexualité I. La volonté de savoir*, Paris, Gallimard.
- Foucault, M., (1977), « L'oeil du pouvoir », In : *Dits et écrits*, t. 2, Paris, Gallimard, 2001, pp. 190-206.
- Foucault, M., (2004), *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France, 1978-1979*, Paris, Gallimard et Le Seuil, coll. Hautes études
- Foucault, M., (2004), *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France, 1977-1978*, Paris, Gallimard et Le Seuil,
- Sloterdijk, P., (1998), *Bulles*, Paris, Fayard.
- Sloterdijk, P., (2005), *Écumes*, Paris, Maren Sell Editeurs.
- Tonnelat S., (2016), « Espace public, urbanité et démocratie », In : *La Vie des idées*.